



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES LITTORAUX

de L'Aiguillon sur Mer

**Révision du PPRi de l'Aiguillon sur Mer
approuvé le 12 juillet 2012**

NOTICE DE PRÉSENTATION

Annexe n°6 : Synthèse des hypothèses de scénarios de référence

Approbation

Plan de Prévention des Risques Littoraux de l'Aiguillon sur Mer
Notice de Présentation – Annexe n°6
Approbation

Synthèse des hypothèses des scénarios de référence

Événements de référence.....	2
Scénarios.....	2
Hypothèses valables à tous les scénarios.....	3
Conditions initiales.....	3
Défaillances des ouvrages hydrauliques.....	3
Cinétique de brèche.....	3
Scénario maritime actuel (1).....	3
Scénario maritime 2100 (2).....	4
Concomitance à dominante maritime (3).....	4
Concomitance à dominante fluviale (4).....	5

Événements de référence

Les événements de référence sont caractérisés par leur intensité et probabilité, et, pour la submersion marine uniquement, par leur échéance (actuel ou 100 ans).

Pour la caractérisation de l'aléa inondation (terrestre et/ou maritime), l'événement de référence sur un secteur homogène est un événement centennal ou un événement historique si celui-ci est supérieur. La zone d'étude étant soumise à différentes dynamique hydrauliques du fait de son caractère estuarien, il a été retenu 2 événements de référence, à savoir :

- pour l'aléa submersion marine : la tempête Xynthia,
- pour l'aléa inondation terrestre : une crue de projet d'occurrence centennale

Scénarios

Un scénario est un enchaînement d'événements naturels, considéré à l'échelle du bassin d'étude des aléas. Pour les inondations (terrestre et/ou maritime), plusieurs hypothèses composent donc le scénario de référence. Celles-ci concernent à la fois l'événement de référence mais également les hypothèses sur les structures constituant le système de défense contre les inondations (écluses, digues, barrages, ...). Le choix de ces hypothèses, sur le comportement de ces structures, est réalisé par rapport à l'événement de référence.

Dans le cadre du présent PPR, les scénarios modélisés sont au nombre de 4 :

- un scénario maritime actuel (1)
- un scénario maritime 2100 (2)
- un scénario concomitant à dominante maritime (3)
- un scénario concomitant à dominante fluvial (4)

Il convient de rappeler qu'un PPR, au travers de ces scénarios, doit prendre en compte l'ouvrage :

- en tant que source de danger potentiel : aucun ouvrage ne pouvant être considéré comme infaillible ;
- en tant qu'objet de protection : limitation des volumes d'eau entrant dans les cas où l'ouvrage est considéré comme résistant à l'événement de référence.

Hypothèses valables à tous les scénarios

Conditions initiales

Les conditions initiales dans les marais sont :

- marais desséchés partiellement en eau, avec le volume d'une précipitation décennale de 24 h (statistiques établies à partir du réseau de stations météorologiques du sud-est vendéen) ;
- marais mouillés supposés secs initialement.

Défaillances des ouvrages hydrauliques

Le principe de défaillance régit les hypothèses appliquées aux ouvrages transversaux sur le Lay. De ce fait, le cas le plus pénalisant sera retenu à savoir une fermeture en cas de crue ou submersion marine, et une ouverture dans le scénario concomitant. Le passage des eaux au niveau de ces ouvrages ne se feront que par surverses. Ce principe est également appliqué aux portes à la mer avec une ouverture durant la simulation.

Les ouvrages de jonction entre les différents canaux et cours d'eau seront supposés fermés durant la simulation.

Les barrages du Graon, du Marillet et de Moulin Papon seront considérés comme transparent durant tous les scénarios.

Cinétique de brèche

Le moment de formation dépend de l'origine de la pathologie. Elle s'observe à la Pleine Mer moins 1 heure pour les structures sollicitées par une dynamique marine. Les brèches sont modélisées dès la surverse (brèche par surverse) ou à la cote moyenne de la digue (brèche par renard hydraulique) pour la partie fluviale.

Les brèches, indistinctement de leur origine, auront une cinétique identique avec une formation de brèche en 15 minutes et un abaissement jusqu'au terrain naturel en amont (côté terre).

Du fait de la trop grande incertitude quant à la caractérisation de l'effet des paquets de mer sur les digues, il a été décidé de ne pas retenir cette information comme paramètre conditionnant la formation de brèches maritimes.

Scénario maritime actuel (1)

Durée de simulation : 2 cycles de marées, soit environ 24 h.

Il est considéré qu'au-delà, les interventions humaines réduiront de façon significative les entrées d'eau.

Les conditions en mer correspondent aux niveaux marins de l'événement Xynthia, réhaussés de 20

cm pour la prise en compte du changement climatique à l'horizon actuel.

Les conditions aux limites fluviales correspondent à un événement non exceptionnel, notamment celles observées dans les cours d'eau lors du passage de la tempête Xynthia. Aucune brèche n'est retenue pour les ouvrages de protection le long des berges du cours d'eau.

Le barrage du Braud sera maintenu fermé durant la simulation.

La localisation des brèches est issue d'une approche topographique avec un dimensionnement établi sur une base historique, si celle-ci existe pour le tronçon considéré.

Au regard du principe de faillibilité des ouvrages sus-mentionné et au regard de la circulaire du 27 juillet 2011, des ruines généralisées sont retenus pour les ouvrages suivants :

- digues ostréicoles
- digue des Polders,
- digues privées du polder situées en avant du Grenouillet,
- digue de l'Aiguillon.

Scénario maritime 2100 (2)

Durée de simulation : 2 cycles de marées, soit environ 24 h.

Les conditions en mer correspondent aux niveaux marins de l'événement Xynthia, réhaussés de 60 cm pour la prise en compte du changement climatique à l'horizon 2100.

Les conditions aux limites fluviales sont identiques au scénario (1)

Le barrage du Braud sera maintenu fermé durant la simulation au même titre que le scénario (1).

La localisation des brèches est identique au scénario (1).

Considérant la surélévation du niveau marin de référence, des hypothèses de ruine généralisée ont été rajoutées pour les ouvrages suivants :

- digues des Prises (Champagné les Marais), en partielle
- digue des Polders, tronçon Nord-Sud
- extrémité sud de la digue du Génie (plage de la Batterie)

Concomitance à dominante maritime (3)

Durée de simulation : 4 jours

Les conditions aux limites en mer correspondent aux niveaux du scénario (1).

Les hypothèses de défaillances d'ouvrages maritimes sont les mêmes que pour le scénario (1).

Les conditions aux limites fluviales correspondent à un événement de type décennal pour la crue du

Lay. Les défaillances des ouvrages de protection le long des berges du Lay sont inspirées des études sur les digues du secteur. Les moments d'ouverture des brèches sont adaptés aux niveaux de la crue décennale.

Le barrage du Braud est considéré comme défaillant et les vannes seront maintenues ouvertes.

Concomitance à dominante fluviale (4)

Durée de simulation : 4 jours

Les conditions aux limites en mer correspondent aux niveaux d'une tempête décennale.

Les hypothèses de défaillances d'ouvrages maritimes sont les mêmes que pour le scénario (1).

Les conditions aux limites fluviales correspondent à un événement de type centennial pour la crue du Lay. Les défaillances des ouvrages de protection le long des berges du Lay sont inspirées des études sur les digues du secteur.

Le barrage du Braud est considéré comme défaillant et les vannes seront maintenues ouvertes.